





2023 en images



Janvier : 100% des emballages et des papiers se trient

L'extension des consignes de tri est lancée au le janvier 2023. Dès lors, le tri se simplifie puisque 100% des emballages et des papiers peuvent aller au bac jaune.

Mars : Trifyl participe au salon TAF (Albi)

En 2023, Trifyl poursuit son travail pour attirer de nouveaux talents dans les différents métiers exercés au sein du Syndicat.



Juillet : Inauguration du Centre de Tri Brugeria

Près de 150 personnes étaient réunies pour inaugurer Brugeria, le Centre de tri départemental. Cet équipement ultra moderne permet de trier jusqu'à 30 000 tonnes d'emballages et papiers.

Août: 1er grappin

L'usine de tri/valorisation des déchets a accueilli ses premières tonnes de déchets ménagers.





Octobre: Dans le stade aussi je trie!

Le CDOS, le Comité départemental de Rugby et Trifyl sensibilisent ensemble les clubs de rugby du Tarn pour mieux trier et réduire leur production de déchets.

Octobre : Les États généraux de Méthéor

L'association Méthéor a réuni ses adhérents lors de deux journées à Trifyl. L'une d'elle était consacrée à la présentation du Syndicat et à la visite de l'UTVD.





Novembre: Brugeria ouvre ses portes

Trifyl a organisé les premières portes ouvertes dans son nouveau centre de tri. Plus de 500 personnes sont venues découvrir les équipements nécessaires au tri des collectes sélectives.

Décembre : Lancement du tri à la source des biodéchets

A partir du 1 er janvier 2024, les habitants sont invités à sortir les biodéchets de la poubelle noire. Deux solutions s'offrent à eux : le compostage ou la collecte en sacs orange.



Trifyl,le service public de traitement des déchets

Né à la fin des années 90, de la réflexion des Élus du Tarn sur la gestion globale des déchets du territoire, l'établissement public Trifyl a été créé dans le cadre du plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés. Il couvre aujourd'hui le Tarn, le Lauragais (31), le Minervois et le Haut-Languedoc (34). Trifyl collabore également au traitement des déchets de territoires voisins partenaires sous un régime de marchés publics. Son fonctionnement est celui d'un service public qui conduit en régie des activités à caractère industriel et commercial, tout en intégrant des préoccupations de développement durable.



3 valeurs du service public

Le fonctionnement de Trifyl repose sur trois valeurs fondatrices



la solidarité entre les Hommes et les territoires,



la mutualisation des charges, des équipements et des moyens humains



la péréquation des ressources

Ces principes fondateurs ont conduit à offrir le même service à tous, au même coût, partout sur le territoire.

COMPÉTENCES

TRIFYL exerce la compétence de traitement des déchets ménagers et assimilés.

Ce service public prend en charge le transport, le tri et la valorisation des déchets ainsi que la gestion des déchèteries. Le traitement intervient après la collecte organisée par les intercommunalités compétentes (communautés d'agglomération, communautés de communes et syndicats dédiés).

15 COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES

14 CHARGÉES DE LA COLLECTE ET LE DÉPARTEMENT DU TARN



358
COMMUNES

6 700 KM²



714 659
HABITANTS
AVEC LES CLIENTS*

Des activités industrielles

Trifyl assure l'exploitation et l'optimisation de ses équipements industriels, répartis sur 45 sites.

Toutes ses activités sont conduites dans une démarche d'amélioration continue associant les dimensions économiques, sociales et environnementales.



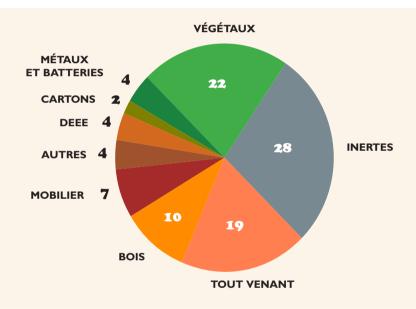


Les Déchèteries

Le réseau Trifyl compte 37 déchèteries pour permettre un maillage du territoire et apporter un service de proximité.

Plus de 1 110 000 visites ont été enregistrées en 2023. Les déchèteries ont collecté 95 553 tonnes de produits encombrants ou spéciaux en vue de leur valorisation (*Annexe* 2).

Répartition en % des différents matériaux réceptionnés SUR LES DÉCHÈTERIES EN 2023





Accueil des professionnels, collectivités et associations

Les déchèteries sont accessibles gratuitement aux particuliers et sous conditions tarifaires, aux établissements publics, associations et professionnels. Pour les professionnels, le droit d'accès est annuel (44 € HT). Les tarifs couvrent le coût réel du traitement des déchets (selon les quantités et la nature des déchets). Pour les collectivités et les associations, il n'y a pas de droit d'accès et les tarifs sont adaptés.

En 2023, 5 094 tonnes de produits ont ainsi été déposées en déchèterie par les 1 056 professionnels enregistrés et 5 225 tonnes par les établissements publics et associations du territoire.

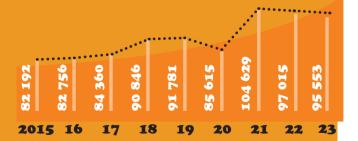
L'essentiel en chiffres











Évolution des tonnages réceptionnés en déchèterie

* Le principe des filières REP repose sur le fait que les producteurs doivent assurer le financement et/ou l'organisation de la collecte et du traitement des déchets, issus des produits qu'ils mettent sur le marché

Les filières à Responsabilité Elargie du Producteur*

Les filières à Responsabilité Élargie du Producteur (REP) se multiplient en déchèterie. 9 contrats ont été passés avec des éco-organismes concernant plus de 11 000 tonnes, 570 000 € de soutiens et des coûts de collecte et traitement évités.

En 2023, Trifyl a également contractualisé avec 2 éco-organismes sur des produits déjà captés en déchèterie : Cyclevia sur les huiles minérales et Refashion sur les textiles.

La filière des Déchets d'Éléments d'Ameublement s'est ouverte aux articles de décoration textile (tapis, stores, moquette amovible...). Trifyl a également mis en place la collecte séparée des outillages du peintre (pinceaux, rouleaux, couteaux et bacs de peinture...) dans les 33 déchèteries accueillant les DDS.

Les déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI) sont à déposer uniquement en pharmacie depuis le mois d'octobre.

Les filières REP présentes en déchèterie :

Mobilier, déchets électriques et électroniques, déchets diffus spécifiques, outils du peintre, piles et accumulateurs, huiles minérales, textile, jouets et articles de bricolage et de jardinage.



Le Centre de tri

Le centre de tri de Labruguière a été mis en service au 1^{er} janvier 2023. Il peut accueillir jusqu'à 30 000 tonnes par an de collectes sélectives en extension des consignes de tri. Dénommée BRUGERIA, cette usine assure le tri et le conditionnement des collectes sélectives avant leur acheminement vers les filières de recyclage dédiées.

L'année 2023 a été une année de réglages du nouveau centre de tri. Une mesure de performance a été réalisée en mars 2023 et la mise en service industrielle s'est faite sur 6 mois.

Durant le premier trimestre, le centre de tri de Blaye-les-Mines a fonctionné en parallèle pour accompagner la montée en régime nominal de Brugeria.

Répartition par matériau valorisé des tonnages triés dans les centres de tri en 2023

15% 41% 6% 38%

emballages plastiques papiers

métaux cartons (hors déchèteries) et briques alimentaires

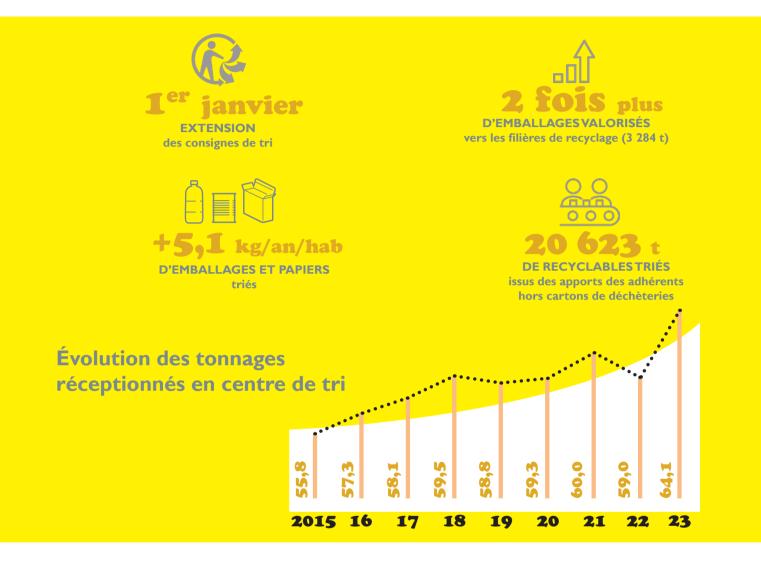
La quantité du tri

Avec le lancement du tri en extension des consignes, 2023 a vu une augmentation exceptionnelle des tonnages triés de plus de I 500 tonnes supplémentaires pour les seuls adhérents (soit +8,9%).

Le geste de tri des emballages et papiers est ainsi passé de 59 à 64,1 kg par habitant entre 2022 et 2023.

La qualité du tri

La qualité du tri se mesure grâce au taux de refus, c'est-à-dire au pourcentage d'erreurs de tri des habitants ou des produits non triables constaté dans la collecte sélective. En 2023, le taux de refus était de 13.8 %.



Le suivi des performances

Un suivi trimestriel des performances de tri (quantité et qualité) est assuré pour chaque collectivité adhérente. Les opérations de caractérisation permettent de mesurer les erreurs de tri présentes dans la collecte sélective et d'ajuster la tarification (Annexe 10).

Trié, un emballage coûte huit fois moins cher que dans la poubelle noire.

100%
DES EMBALLAGES ET PAPIERS
SE TRIENT
SE TRIENT

Communication en printemps 2023 sur le tri de tous les emballages







DE DÉCHETS TRANSPORTÉS dont 61 000 t des quais de transfert 75 000 t des déchèteries et 2 898 t de verre



DE BOIS DE CHAUFFAGE acheminées vers les réseaux <u>de chaleur</u>



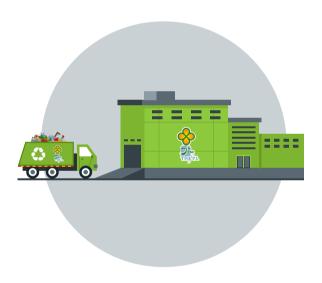
Une flotte de :

15 polybennes5 tracteurs routiers13 remorques porte-caissons20 semi-remorques460 bennes

Les Transports

Rationalisation des trajets

Une grande part des transports est assurée en régie. Trifyl poursuit la rationalisation des transports en optimisant les tournées, les taux de remplissage des bennes et la maîtrise de leur impact sur l'environnement.



Une flotte de véhicules verts

13 véhicules de service, un tracteur routier et un polybenne roulent au biométhane carburant.

Au total, près de 125 000 km ont ainsi été parcourus par ces véhicules, dont 63 000 km avec les véhicules lourds, limitant ainsi les émissions de gaz à effet de serre. Trifyl dispose également d'un véhicule hydrogène. La flotte s'est, de plus, élargie à des véhicules légers électriques.

Le Verre



11 456 t
D'EMBALLAGES ENVERRE
collectés (Annexe 4)

36 kg/an

5 657 t
COLLECTÉES PARTRIFYL

En 2023, il est constaté une baisse des volumes collectés par rapport à 2022. Cette baisse résulte d'un changement de consommation car la quantité de verre présente dans la poubelle noire n'a pas augmenté.

Trifyl assure en régie le vidage de 49% des points de collecte du territoire. Deux chauffeurs et deux véhicules se consacrent à ce service. Les tonnages de verre sont transférés vers la Verrerie d'Albi et OI Manufacturing à Béziers pour leur recyclage.



Le Compostage

Le compostage des végétaux est réalisé sur la plateforme de Blaye-les-Mines. Au total, 14 400 tonnes de déchets verts ont été réceptionnées en vue de leur compostage en 2023. 6 300 tonnes ont été accueillies sur la plateforme pour être broyées, mélangées puis mises en andains. I 100 tonnes de compost (norme NFU 44-051) ont ainsi été mises à disposition des usagers des déchèteries ou vendues aux professionnels et 2 100 tonnes de broyat ont été cédées à la filière agricole (*Annexe 5*).

Les tonnages non compostés en régie sont externalisés vers les plateformes de SEDE et Valoverte.

Le Bois-Énergie

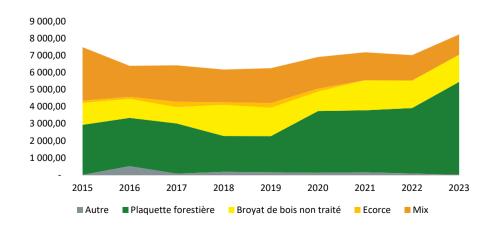
Acteur de la filière bois-énergie, Trifyl assure auprès de ses collectivités adhérentes un service public de production et de distribution de chaleur. Pour cela, il dispose de deux plateformes de préparation de combustible bois et développe des projets bois-énergie sur le territoire. Trifyl poursuit également une mission d'animation départementale Chaleur Renouvelable, en partenariat avec la C.C.I. du Tarn et le soutien du FEDER, de l'ADEME, de la Région Occitanie et du Département du Tarn. Il accompagne ainsi les maîtres d'ouvrage dans le développement de leurs projets, depuis l'information jusqu'au suivi de chaufferies en passant par la réalisation d'études d'opportunité.



Du bois à la ressource

La plateforme bois de Labessière-Candeil permet de stocker et de transformer les déchets bois issus des déchèteries et les sous-produits de l'exploitation forestière, en broyat ou en plaquettes. Le bois ainsi préparé permet d'alimenter les réseaux de chaleur et les chaufferies publiques du territoire.

En 2023, la plateforme de Labruguière a vu son activité fortement réduite du fait de sa proximité avec le chantier du centre de tri.



Animation

Dans un contexte de crise énergétique, l'accompagnement proposé par la mission d'animation Chaleur Renouvelable a, cette année encore, connu un réel engouement, avec 23 études d'opportunités réalisées et une quinzaine de maîtres d'ouvrages accompagnés en études de faisabilité et réalisations.

L'essentiel en chiffres





DE BOIS VALORISEES
en partenariat avec les acteurs de
la gestion des forêts (annexe 6)





La Régie-bois

Depuis 2010, Trifyl s'est doté d'un budget annexe pour assurer la maîtrise d'ouvrage des réseaux de chaleur pour les collectivités adhérentes qui le souhaitent. Trifyl réalise en amont les études de faisabilité et, le cas échéant, prend en charge les investissements dans le cadre de son budget annexe (Annexe 12).

Au total, six réseaux de chaleur au bois sont implantés en 2023 sur les communes d'Alban, Gaillac, Graulhet (x2), Lacaune et Saint-Pierrede-Trivisy.

Au cours de l'année 2023 :

- les travaux de construction de deux réseaux de chaleur sur la commune de Lacrouzette ont été réalisés. Le premier a été mis en service en décembre ; le second le sera courant 2024.
- les études de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un réseau de chaleur d'envergure sur la ville de Gaillac se sont poursuivies, jusqu'au dépôt de la demande de Permis de Construire.
 Etendu sur 5,4 km et raccordant une vingtaine de sites, il s'agira du plus important réseau de chaleur construit et exploité par Trifyl. Sa mise en service est prévue en 2025.



Le Bioréacteur







Grâce à des casiers étanches, un système de réinjection des lixiviats et un système d'aspiration de gaz, le bioréacteur dégrade de manière accélérée les déchets résiduels pour une valorisation énergétique de ceux-ci.

Avec la mise en service de l'Usine de Tri/Valorisation des Déchets (UTVD), l'activité du bioréacteur a diminué.

La cogénération

Le bioréacteur est couplé à une installation de cogénération permettant la production d'électricité et de chaleur.

En 2023, compte tenu de la croissance des cours de l'électricité sur les marchés, Trifyl a résilié avant son terme le contrat d'obligation d'achat avec EDF. A l'issue d'une procédure de mise en concurrence, la société SOREGIES s'est engagée à acheter l'électricité produite pour l'année 2023 à un tarif plus avantageux que le tarif lié au contrat d'obligation d'achat.

La chaleur produite chauffe les bâtiments administratifs et pédagogiques du siège et alimente l'unité de séchage du bois, sur la plateforme de préparation de combustible bois-

énergie.

La chaleur excédentaire permet la production d'un surplus d'électricité au moyen d'une turbine ORC.



DE COGÉNÉRATION pour une puissance totale installée de 3,6 MW électrique



D'ÉLECTRICITÉ produite par cogénération et livrée au réseau public de distribution



Production équivalente à la consommation de

10 000 foyers ÉLECTRICITÉ DOMESTIQUE hors chauffage et eau chaude

L'Usine de Tri/ Valorisation des déchets

Implantée sur le Pôle des Énergies Renouvelables, l' « UTVD » est entrée en exploitation le 8 août 2023. Elle accueille trois types de déchets : les déchets résiduels (poubelles noires), les biodéchets (triés directement par les particuliers en sacs orange) et le tout-venant de déchèteries préparé dans l'unité d'affinage de Blaye-Les-Mines.

Grâce à la méthanisation, l'usine permet de maximiser la production de biogaz injecté dans le réseau de transport. Elle permet également de produire du compost normé à partir des biodéchets ainsi que du combustible de récupération, le CSR, consommé en partie pour les besoins de l'usine et exporté vers l'industrie locale.

Les déchets restants (déchets ultimes) représenteront moins de 20% du gisement et seront stockés sur site. Après sa réception à l'été 2024, l'usine sera exploitée par Urbaser pendant 5 ans.



91 000 t DE DÉCHETS RÉSIDUELS 8 000 t DE BIODÉCHETS

Une usine conçue pour :

En 2023, l'UTVD a réceptionné I I 645 tonnes

DETOUT-VENANT

de décheteries préparés

Du gaz vert dans le réseau de gaz naturel

Dans l'UTVD, le biogaz issu des déchets résiduels et des biodéchets est extrait puis épuré avant d'être injecté sur le réseau transport de TEREGA. Pour cela, une canalisation d'environ 5 km a été réalisée pour relier le Pôle des Énergies Renouvelables situé à Labessière-Candeil au réseau existant le plus proche. L'investissement pour ces travaux (canalisation et poste d'injection) s'élève à hauteur de 3 millions d'euros. Le gaz est vendu au fournisseur d'énergie SAVE et bénéficie d'un tarif d'achat réglementé fixe pendant 15 ans. Cela représenterait une recette annuelle de près de 6 millions d'euros pour le syndicat.

Un service public

Pour traiter de la question des déchets, les Élus du territoire ont souhaité concilier préoccupations environnementales, sociales et économiques. Ainsi, Trifyl s'est développé en associant service public, économie circulaire et développement durable.

Construit autour de trois grands principes historiques : la solidarité, la mutualisation et la péréquation, Trifyl reste fidèle à son engagement en faveur du développement durable sur un territoire d'envergure départementale.



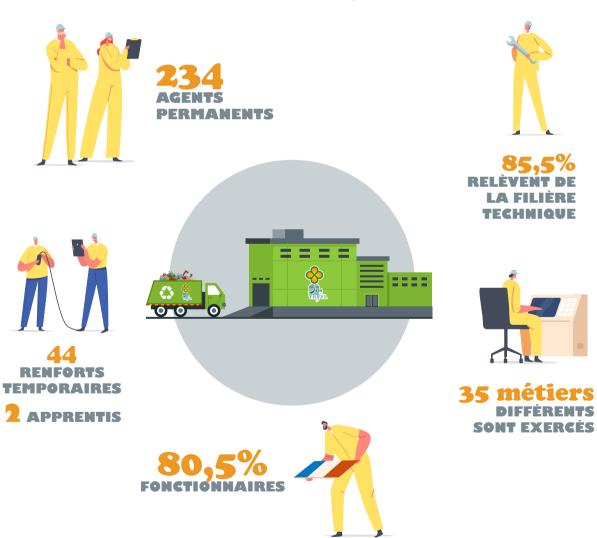
Les Femmes et les Hommes

La qualité du service public repose sur la qualité des femmes et des hommes qui le rendent. En tant qu'employeur et acteur du développement durable, Trifyl accorde une place importante aux ressources humaines et aux conditions de travail de ses agents.

Trifyl a choisi de privilégier la gestion du service public en régie, s'appuyant ainsi sur le statut de la fonction publique territoriale.

L'établissement dénombre 280 agents en exercice au 31 décembre 2023.

Portrait des équipes



La formation

Depuis de nombreuses années, Trifyl s'engage pour une politique de formation ambitieuse contribuant à la professionnalisation continue de ses agents et à l'amélioration des conditions de travail.

La formation est un élément essentiel de la mise en œuvre des missions de service public. Elle permet de développer les compétences des agents et surtout de maintenir une réelle adéquation avec les évolutions de leurs emplois et les projets de la collectivité.

En 2023, 280 jours ont été consacrés à la formation, en mettant l'accent sur la prévention des risques et la montée en compétences des agents.





Évolution et mobilité

En interne, Trifyl favorise l'évolution des agents dans leurs missions. En 2023, le Syndicat compte :

172 AVANCEMENTS D'ÉCHELON

18
AVANCEMENTS
DE GRADE

L'action sociale

Trifyl a défini un programme d'action sociale complet (aide aux familles, aide à la culture...) pour un budget qui représente

1,4%
DE LA MASSE SALARIALE,
CONFIÉ AU COMITÉ DES
ŒUVRES SOCIALES



Sur l'année 2023, l'accent a été mis sur la politique d'attractivité en externe et de fidélisation des agents en interne

Dialogue social

Attaché à conduire un dialogue social permanent, Trifyl a organisé des rencontres régulières avec les représentants du personnel, notamment à l'occasion de

- Comités Sociaux
 Territoriaux (CST)
- Formations Spécialisées en matière de Santé Sécurité et Conditions de Travail (F3SCT)
- Commissions
 Administratives
 Paritaires (CAP)
- Commission
 Consultative Paritaire

Fidélisation et attractivité

Une présence accrue sur les salons de l'emploi et de la formation, lors des job-dating, sur les réseaux professionnels et une meilleure synergie avec les acteurs institutionnels et économiques locaux a permis de faire face aux difficultés passagères du marché de l'emploi.

Un travail de fond sur les outils et méthodes de communication/ sourcing a fortement mobilisé la Direction des Ressources Humaines et du Management Durable et les encadrants afin de pouvoir absorber les besoins actuels et anticiper ceux à venir en termes de recrutements et de développement des compétences (par exemple refonte du plan pluriannuel de développement des compétences).

En parallèle en 2023, un accompagnement des managers a permis de prioriser les axes de travail pour les années à venir.

La vérification réglementaire



1 348 équipements
SOUMIS À VÉRIFICATION
(périodicité de contrôle entre 3 mois et
4 ans selon les spécifité)



1 083
VÉRIFICATIONS RÈGLEMENTAIRES
réalisées en 2023

La vérification réglementaire est un domaine qui nécessite une connaissance précise du parc d'équipements et d'installations.

Plus de la moitié des vérifications réalisées en 2023 concernent la sécurité incendie et le désenfumage.

Un large plan d'action permet d'organiser la planification des vérifications dans la durée et de poursuivre le suivi du traitement des observations dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue.





La prévention des risques

En 2023, le Document Unique de l'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) a intégré de nouvelles unités de travail liées à la mise en service du centre de tri Brugeria.

Des immersions ont été organisées afin d'appréhender et analyser les situations de travail. 5 unités de travail ont été concernées par ce type de démarche (chauffeurs / maintenance du centre de tri / coordinateur de production).

En vue d'une amélioration continue, une nouvelle organisation a été mise en place, avec la planification de réunions périodiques auprès de l'ensemble des exploitants pour suivre au mieux les actions engagées.

Dans le cadre du plan d'action qui découle du DUERP, 33 actions ont été menées sur l'année 2023 dont une action majeure visant à améliorer les conditions de travail pour les opérateurs de tri qui a débuté durant l'été 2023.

Grâce aux nouveaux horaires durant la période estivale, l'exposition à la chaleur a été réduite pour les agents de déchèterie, limitant ainsi les contraintes physiques associées.







En chiffres

568 RISQUES IDENTIFIÉS

149 VISITES DE SITES (82% des sites Trifyl)

ACTIONS
d'amélioration soldées

376 FICHES « INCIDENT »

33 INCIVILITÉS AGRESSIONS VERBALES

ACCIDENTS DETRAJET

ACCIDENTS

dont 21 ayant entrainé un
arrêt de plus d'un jour

1 580,5 JOURS D'ARRÊT



L'économie

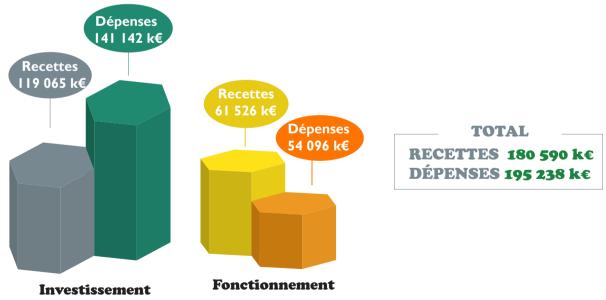


Trifyl est un acteur économique majeur sur son territoire. Trifyl confirme également sa volonté de diversifier ses ressources externes (ventes de matériaux, ventes d'énergie, soutiens des éco-organismes) aux bénéfices des adhérents sous forme de minorations des tarifs. L'effort constant de maîtrise et de rationalisation des dépenses s'est poursuivi.

Comme les années précédentes, les indicateurs financiers 2023 sont positifs.

Compte administratif

Trifyl assure l'équilibre du budget, en veillant principalement à la performance, à l'optimisation du service et à la maîtrise des contributions des collectivités adhérentes.



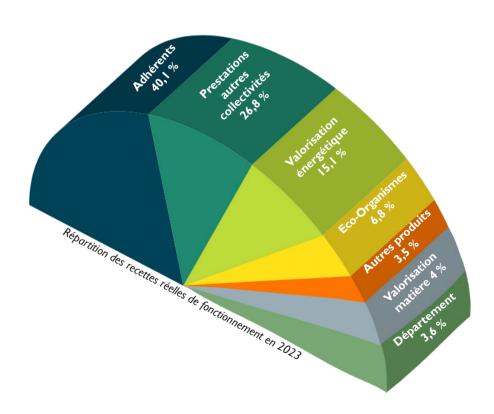
dont 7 389 k€ de dotation aux amortissements

Chiffres clés du compte administratif 2023 (Annexe 8)

L'annuité d'emprunt s'est élevée à 6 633 k€, soit 12,8 % des recettes réelles de fonctionnement (hors provisions). Le capital restant dû au 31/12/2023 s'élève à 98 389 k€.

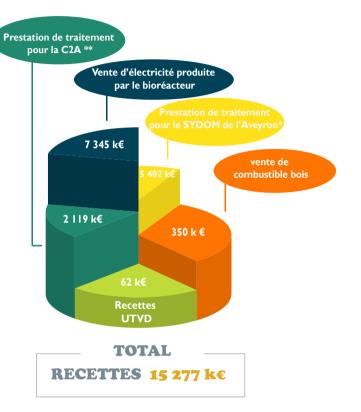
Recettes réelles de fonctionnement

Sur la période 2017-2023, les ressources externes passent de 16,9 à 28,9 millions d'euros. Le niveau et la diversité de ces ressources ont permis d'atténuer les charges pour les adhérents et de les préserver des fluctuations conjoncturelles (chute des prix des matières premières en 2020).



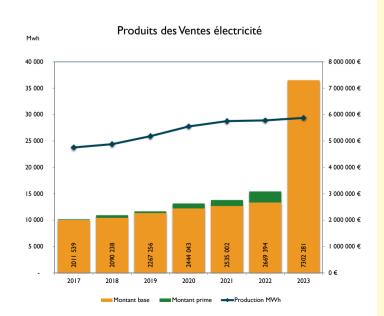
Valorisation énergétique

Produits du Pôle des Énergies Renouvelables



^{* (}hors TGAP : 3149 k€)

^{**} Communauté d'agglomération de l'Albigeois (hors TGAP : I 180 k€)

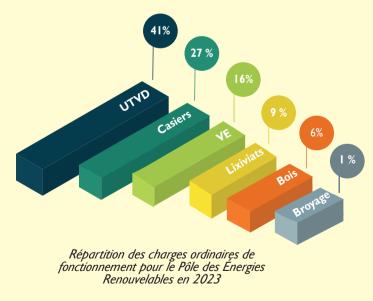


Dépenses liées à la valorisation énergétique

En 2023, sur le Pôle, les dépenses d'exploitation directes, personnel compris, s'élèvent à 6 339 k€. Ce budget concerne principalement :

- le bioréacteur pour l'exploitation des casiers, la gestion des lixiviats et la valorisation énergétique (3 295 k€)
- le fonctionnement de l'UTVD (2 601 k€)
- les plateformes bois-énergie et le broyage (443 k€).

A noter qu'afin de limiter les transferts, Trifyl a externalisé le traitement de 874 tonnes pour un coût de 156 k€.



Exploitation, logistique et valorisation matière

Ressources

La valorisation matière a produit **8 468 k€ de ressources**, notamment :

2 055 k€ liés à la vente des matériaux recyclables (1 220 k€ des centres de tri, 484 k€ des déchèteries et 351 k€ de la reprise du verre)

3 506 k€ des éco-organismes (2 874 k€ de CITEO, 344 k€ d'Eco Mobilier, 277 k€ d'OCAD3E, 8 k€ d'EcoDDS et 3 k€ SCRELEC)

1 317 k€ pour les prestations réalisées pour la Communauté d'agglomération de l'Albigeois

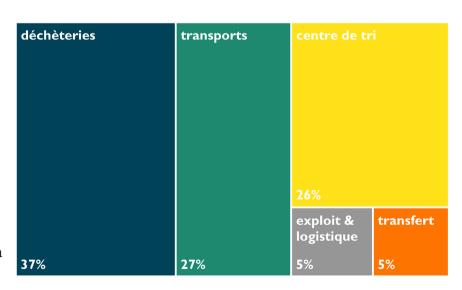
579 k€ pour le tri des collectes sélectives du SMICTOM de Lavaur via son prestataire COVED

1 011 k€ des utilisateurs du service de déchèterie, hors particuliers et des plateformes de compostage.

Dépenses

L'exploitation des sites, le transport des matériaux et la valorisation matière ainsi que les services de maintenance associés ont représenté une dépense directe de 15 636 k€, dont :

- 5 773 k€ pour les déchèteries
- 4 140 k€ pour les centres de tri
- 4 167 k€ pour les transports
- 750 k€ pour le transfert
- 806 k€ pour la maintenance et la sûreté des biens et équipements et autres activités (maintenance).



Répartition des dépenses réelles de fonctionnement en 2023 pour l'exploitation

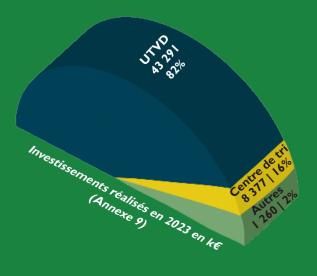


Une gestion prudentielle à travers les provisions

Au-delà des provisions règlementaires, Trifyl constitue des provisions complémentaires pour garantir les risques de fluctuation des ventes de matériaux et les risques inhérents aux activités d'exploitation industrielle et aux aléas (risques de sinistres), ce qui permet une politique tarifaire stable et maîtrisée.

Le Plan Pluriannuel des Investissements

L'année 2023 se situe encore sur le pic des investissements pour la construction des usines TRIFYL HORIZON 2030. Sur les 53 M€ investis, 98% ont été consacrés à la construction des trois usines.



Les fonctions supports

Les fonctions supports regroupent l'ensemble des services transversaux et des charges non directement ventilées (prise en charge de sinistres, sûreté des biens, hygiène et sécurité, appui aux adhérents, systèmes d'information, équipements de protection individuelle, assurances...). En 2023, elles s'élèvent à 6 246 k€.

Une politique d'achats responsables

Engagé dans une démarche d'achats responsables, Trifyl a intégré aux cahiers des charges de ses marchés publics des critères « développement durable », portant par exemple sur la durée de vie des produits, leur consommation énergétique, les produits

respectueux de l'environnement...

Le montant des achats vers le secteur adapté et protégé et vers le secteur de l'insertion par l'activité économique représente l'équivalent de 6,3 I temps plein.

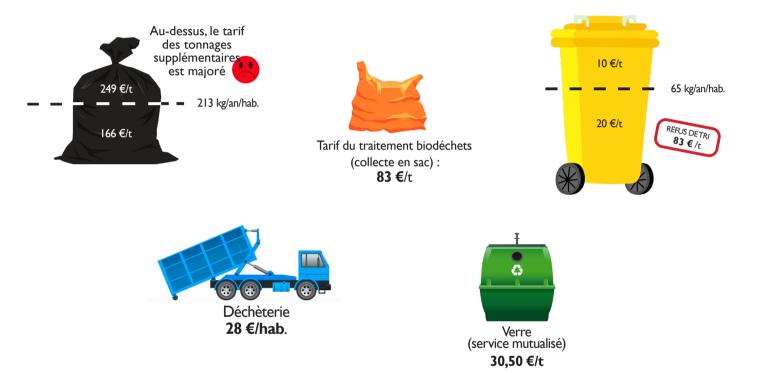


Par ailleurs, Trifyl favorise le réemploi de ses biens réformés par leur mise aux enchères, via une plateforme spécialisée, accessible à tous) l'adresse suivante : https://www.agorastore.fr/

Politique tarifaire

La politique tarifaire vise à garantir une maîtrise des contributions des collectivités adhérentes, et donc des contribuables, au service public de traitement des déchets.

Cet objectif repose sur un modèle économique exigeant, qui consiste à maximiser les produits d'exploitation qui viennent directement en atténuation des charges des adhérents.



L'incitation aux comportements éco-citoyens

Depuis 2007, Trifyl a fait le choix d'une tarification incitative au service d'un objectif, la maîtrise des coûts pour le contribuable.

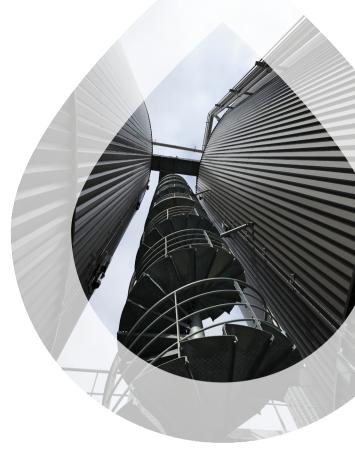
Pour ce faire, les tarifs visent 2 objectifs :

- alléger la poubelle noire
- trier plus et mieux pour valoriser 80% de nos déchets ménagers

Les tarifs de Trifyl sont calculés au plus juste pour assurer le financement du service de gestion des déchets, c'est-à-dire le coût résiduel après déduction des recettes externes.

Le principe de tarification incitative reste au centre du dispositif et permet de valoriser les efforts de réduction des déchets et de tri. En résumé, les collectivités qui produisent moins de déchets et qui trient le mieux paient le moins ! (Annexe 10)

A l'horizon 2030



Résolument tourné vers l'avenir, le projet TRIFYL HORIZON 2030 se concrétise en cette année 2023.

S'appuyant sur les ambitions des Lois de Transition Énergétique et Anti Gaspillage, le projet préfigure le service public de gestion des déchets de demain, tout en conduisant une réflexion approfondie sur sa propre organisation, dans un souci d'amélioration continue et de maîtrise du coût.

La réduction des déchets, le tri à la source des biodéchets, le projet industriel et l'extension des consignes de tri sont les grands chantiers en développement au cours de l'année 2023.



Le changement de comportement

La loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire (AGEC) prévoit une généralisation du tri à la source des biodéchets au I^{er} janvier 2024. Pour répondre, Trifyl a développé avec ses adhérents une collecte des biodéchets en sacs orange, en complément de composteurs individuels distribués par chaque collectivité adhérente à Trifyl.

En 2023, chaque collectivité à compétence collecte a défini les modalités de distribution des sacs, en majorité en mairie. Les secrétaires de mairies et les élus référents communaux ont été formés à ce nouveau geste de tri. Trifyl a également déployé entre septembre et décembre, une opération de porte-à-porte en centre-bourgs. Le matériel de tri a été mis à disposition des ménages n'ayant pas de jardin.

En parallèle, les collectivités ont accentué la distribution de composteurs.









La collecte des biodéchets en sac orange

Les déchets de cuisine (restes de repas, produits alimentaires périmés sans emballage, épluchures, coquilles d'œuf, os...) sont déposés dans un sac dédié. Une fois remplis et bien fermés, ces sacs sont jetés dans le bac habituel, avec les sacs poubelle. Les jours de collecte restent les mêmes, limitant ainsi les coûts pour les collectivités.

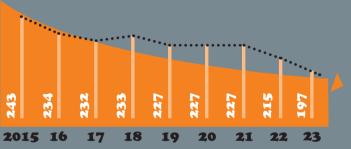
Sacs orange et sacs poubelle sont ensuite acheminés à l'usine de tri/valorisation des déchets (UTVD), où ils sont séparés par tri optique et comptabilisés par collectivité à l'aide d'un code similaire à un QRcode. Les biodéchets y sont transformés en compost et biogaz.

La réduction des déchets

L'année 2023 est marquée par une forte baisse de la production de déchets.

Si ces chiffres peuvent être notamment corrélés au contexte économique, cette baisse globale est à saluer sur la plupart des flux traités par Trifyl, hors la collecte sélective et les déchets verts.

La collecte du verre est restée globalement stable ce qui témoigne d'un geste de tri efficace et bien ancré dans les mentalités



Production de déchets résiduels (en kg/hab) entre 2015 et 2023

Le broyage des végétaux

La majeure partie des déchets verts pourrait être gérée à la parcelle, grâce au broyage. Aussi, Trifyl continue à accompagner, via un soutien financier, les collectivités qui pratiquent ou mettent à disposition des broyeurs auprès de leurs usagers. 249 tonnes ont été ainsi broyées et détournées des déchèteries en 2023.



En 2023, Trifyl a continué à développer son partenariat avec les recycleries du territoire via une convention pour un partenariat régulier. Ainsi, une fois par mois, deux recycleries disposent d'un espace aménagé pour recevoir des objets prédéfinis afin de les détourner des déchèteries de Gaillac et d'Aussillon et sensibiliser le public.

Pour aller plus loin dans cette démarche, de nombreuses autres structures de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) ont été rencontrées dans le but d'organiser des opérations de récupération ou de sensibilisation en déchèteries. Cette année aura également permis de former les salariés en insertion de la recyclerie «Mille et une Récup» et de faire découvrir l'usine Brugeria aux responsables d'une dizaine de recycleries du territoire.

Les acteurs de l'ESS permettent de détourner à l'échelle du syndicat plusieurs centaines de tonnes de déchets de la benne de tout-venant.





Pédagogie et partenariats

En 2023, les actions pédagogiques et de sensibilisation se sont concentrées sur les visites d'équipements et la tenue de stands sur les événements locaux. Plus de 8 000 personnes ont ainsi été sensibilisées par l'équipe de communication de proximité.

Cette année a notamment été l'occasion d'amplifier l'activité de sensibilisation par un renforcement des visites des équipements.

Le stand TRI-CUP: « Dans le stade aussi, je trie »

Ce jeu de lancer d'emballages sur mini stade en pelouse synthétique, associé à des informations sur la production de déchets, a mobilisé plusieurs centaines de curieux. Inauguré à l'occasion des Boucliers de Terroir à Castres le 19 mars 2023, ce stand a vu 110 personnes relever le défi de la TRI-CUP.

Il a continué de sillonner le territoire à de nombreuses reprises, notamment :

- le 18 juin 2023, lors des finales GROUPAMA. Plus de 250 joueurs de rugby de moins de 14 ans étaient réunis à Graulhet et près de 100 jeunes se sont défiés au lancer d'emballages. Trifyl, le Comité du Tarn de rugby et le Sporting Club Graulhetois ont distribué lors cette journée un gouter « zéro déchet ».
- Lors du salon du rugby à Albi à l'occasion de l'ouverture de la Coupe du Monde de rugby en France. Trifyl y présentait en exclusivité une vidéo sur le geste de tri dans le sport.

En décembre 2023, un nouveau partenariat avec le district de foot a été signé lors d'une assemblée générale organisée au siège de Trifyl. Les premières actions sont attendues en 2024.











L'innovation au service du territoire

Depuis sa création, Trifyl accorde une place toute particulière à la question environnementale et à l'innovation. Par sa démarche de prévention, de recyclage et de valorisation, Trifyl agit pour une utilisation durable des déchets qui deviennent une véritable ressource.

À son échelle, Trifyl s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue pour contribuer, par son activité et ses actions locales, aux grands enjeux environnementaux (lutte contre le changement climatique, préservation de la biodiversité, protection des ressources...).

Dès 2008, Trifyl s'est tourné vers l'innovation pour anticiper les évolutions à venir et optimiser ses process de production et à travers eux, la valorisation des déchets. C'est le cas en matière de valorisation énergétique qui constitue un potentiel d'optimisation de valorisation des déchets en transformant ces derniers en véritable ressource territoriale.

C'est ainsi que Trifyl a innové en matière de bioGNV ou d'hydrogène et poursuit son travail avec les sources potentielles disponibles à partir de ses installations : CSR, photovoltaïque, valorisation du CO₂...



Innover

DéMétha

Lancé en 2021, DéMétha vise à développer la méthanation, en vue d'amplifier la valorisation du biogaz sous forme de méthane grâce à la réaction du CO₂ contenu dans le biogaz et de l'hydrogène.

Le procédé de méthanation biologique de DéMétha est basé sur une biotechnologie brevetée par ENOSIS et TBI à l'issue d'une première phase de développement en laboratoire réussie.

Les performances de cette technologie permettent d'obtenir une qualité élevée de gaz compatible avec l'injection dans le réseau de gaz naturel. Sa résilience aux impuretés contenues dans le biogaz limite les besoins de prétraitement du gaz.

Implanté sur la plateforme de recherche mutualisée SOLIDIA à Bélesta-en-Lauragais (31), le pilote DéMétha est alimenté en biogaz par l'unité de méthanisation de Cler Verts.

Ce pilote permet de réaliser un changement d'échelle par rapport aux travaux en laboratoire et d'exploiter le procédé sur du biogaz brut dans des conditions industrielles.

DéMétha a pour objectif de valider la qualité du méthane produit et les performances du procédé de méthanation biologique en environnement réel.

Dans le cadre du projet, avec le soutien financier de la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée, TRIFYL étudie la mise en œuvre d'un démonstrateur industriel au sein de sa nouvelle usine de tri / valorisation des déchets à Labessière-Candeil afin d'augmenter la production de méthane issu de la méthanisation des déchets ménagers.

ProBHyM

Dans un contexte de développement des procédés de méthanisation, la production d'hydrogène par fermentation représente une voie d'innovation en matière de valorisation des déchets.

Le projet ProBHyM consiste à étudier et développer l'intégration d'un procédé de fermentation en amont d'un procédé de méthanisation de déchets. Il vise à intensifier la production d'hydrogène, à maximiser la conversion énergétique des intrants et d'évaluer l'impact économique et environnemental de cette valorisation.

Pour un développement à plus grande échelle, différents verrous ont été étudiés :

- les mécanismes d'inhibition du procédé de fermentation liés à l'utilisation de consortia microbiens et liés à l'accumulation de sous-produits,
- l'impact d'une étape de fermentation sur le procédé de méthanisation en aval ;
- le changement d'échelle du laboratoire au pilote ;
- les caractéristiques économiques et environnementales du procédé de fermentation bioH₂, notamment par rapport à l'UTVD de Trifyl.



Annexes

Annexe I - Le Territoire	p.40
Annexe 2 - Les Déchèteries	p.42
Annexe 3 - Le Tri	p.42
Annexe 4 - Le Verre	p.43
Annexe 5 - Les Plateformes de compostage	p.43
Annexe 6 - Les Plateformes bois-énergie	p.44
Annexe 7 - Les Déchets résiduels	p.44
Annexe 8 - Finances Trifyl - Comptes administratifs	p.45
Annexe 9 - Finances Trifyl Programmes pluriannuels des investissements	p.46
Annexe I 0 - Finances - Tarifs adhérents	p.49
Annexe I I - Marchés	p.49
Annexe 12 - Finances Régie-bois	p.52
Annexe 13 - Indicateurs globaux	p.53

Annexe 1 - Le territoire

Carte d'identité des collectivités adhérentes à Trifyl (population INSEE au 1er janvier 2023)

	Population totale	Population municipale
Communauté d'agglomération de Castres- Mazamet	81 005	78 503
Communauté d'agglomération Gaillac Graulhet	71 444	69 908
SIPOM de Revel	47 133	45 952
Communauté de communes Carmausin - Ségala	28 835	28 209
Communauté de communes Sor et Agout	15 726	15 236
Communauté de communes du Minervois au Caroux	14 871	14 447
Communauté de communes Lautrécois- Pays d'Agout	14 688	14 317
Communauté de communes Sidobre Val- d'Agout	12 661	12 399
Communauté de communes Centre Tarn	11 375	11 173
Communauté de communes des Monts de Lacaune et de la Montagne du Haut Languedoc	8 174	7 978
SICTOM de Valence-Valdériès	7 359	7 22 1
Communauté de communes des Monts d'Alban et du Villefranchois	6 543	6 417
Communauté de communes du Cordais et du Causse	5 369	5 236
Communauté de communes Thoré Montagne Noire	5 134	5 057
TOTAL ADHÉRENTS	330 317 hab.	322 053 hab.

Population des collectivités adhérentes et clientes pour le tri (populations INSEE au l'er janvier 2023)

	Population totale	Population municipale
Trifyl	330 317	322 053
Communauté d'agglomération de l'Albigeois	85 016	82 582
SMICTOM de Lavaur via son prestataire Coved	37 835	36 784
TOTAL population pour le tri	453 168 hab.	441 419 hab.

Population des collectivités adhérentes et clientes pour les déchets résiduels (population INSEE au 1er janvier 2023)

	Population totale	Population municipale
Trifyl	330 317	322 053
SYDOM de l'Aveyron	283 374	273 240
Communauté d'agglomération de l'Albigeois	85 016	82 582
TOTAL population pour les déchets résiduels	698 707 hab.	677 875 hab.

Annexe 2 - Les Déchèteries

Matériaux réceptionnés en déchèteries de 2018 à 2023 (en tonnes)

Matériaux	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Type de Valorisation
Tout venant/DIB	18 909	18 734	17 990	20 141	18 746	17 360	Énergétique
Déchets d'ameublement	4 168	4 559	4 606	6 563	6 662	6 552	Matière et énergétique
Déchets végétaux	24 520	23 729	20 894	25 750	21 553	24 577	Matière
Bois non traité	I 043	1 001	I 072	1 319	I 322	I 350	Énergétique
Bois résiduel	8 756	8 943	8 687	9 707	8 742	8 358	Matière
Inertes	22 632	23 492	21 295	28 027	27 676	25 610	Stockage
Verre	136	184	100	79	134	103	Matière
Ferrailles	4 025	4 227	4 233	4 887	4 117	3 864	Matière
Cartons	2 130	2 069	I 927	2 356	2 268	2 234	Matière
Huiles de vidange	164	159	159	187	162	167	Énergétique
Huiles de friture	28	26	29	37	31	28	Matière
Déchets diffus spéciaux (DDS)	320	349	363	403	389	368	Traitements spécifiques
Batteries	110	108	103	112	96	95	Matière
Piles	24	25	23	27	24	21	Traitements spécifiques
DEEE Écrans	545	528	350	378	294	298	Matière et énergétique
DEEE GEM froid	695	684	679	815	800	737	Matière et énergétique
DEEE GEM non froid	I 277	1 317	I 348	1 612	I 522	1 381	Matière et énergétique
DEEE PAM	1 039	I 093	1 129	I 229	1 185	1 143	Matière et énergétique
Textiles	195	197	134	168	172	185	Matière
DASRI	6	3	2	2	4	I	Énergétique
Cartouches encre	3	3	3	3	4	3	Traitements spécifiques
Capsules café	П	П	12	15	13	I	Matière
Lampes	12	12	13	18	12	13	Traitements spécifiques
Plâtre	82	321	464	793	I 086	I 097	Matière
Autres	15	4	0	0	0	0	
TOTAL	90 846	91 777	85 615	104 629	97 015	95 553	

Annexe 3 - Le Tri
Bilan entrant en usine de tri
(collectes sélectives et cartons de déchèterie) de 2018 à 2023 (en tonnes)

	2018	2019	2020	2021	2022	2022	2022	2023
Labruguière	14 770	14 271	16 238	16 445	15 360	15 360	15 360	26 976
Blaye-les-Mines	11 363	11 794	10 473	11 482	10 852	10 852	10 852	I 532
TOTAL ENTRANT	26 133	26 065	26 711	27 927	26 212	26 212	26 212	28 508

Le Tri
Répartition des entrants en centre de tri
entre les adhérents et les clients de 2018 à 2023 (en tonnes)

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
TRIFYL	18 937	18 749	18 969	19 253	18 938	20 623
C2A	3 140	3 379	3 860	4 442	4 466	4 615
COVED	I 850	I 789	1911	2 145	2	2 318
Cartons déchèteries	2 130	2 067	1 971	2 087	2 268	503
TOTAL	26 057	25 984	26 711	27 927	26 137	28 059

Annexe 4 - Le Verre Bilan pour le verre de 2018 à 2023 (en tonnes)

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Service mutualisé	4 873	5 202	5 457	5 756	5 734	5 657
Hors mutualisation	5 587	5 381	5 786	5 759	6 091	5 799
TOTAL	10 460	10 583	11243	11 515	11 825	11 456

Annexe 5 - Les Plateformes de compostage Bilan matière des plateformes de compostage de 2018 à 2023 (en tonnes)

ENTRANT	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Déchets végétaux déchèteries	12 950	12 727	10 679	12 452	9 835	12 121
Déchets végétaux professionnels	2 055	2 251	2 742	2 737	2 272	2 285
TOTAL PLATEFORME	15 005	14 978	13 421	15 189	12 107	14 406
SORTANT	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Broyat	735	978	515	I 054	657	138
BRF (bois raméal fragmenté)	-	-	-	-	-	-
Compost	2 062	2 5 1 3	3 929	2 973	2814	1 105
Déchets verts exportés vers sites de traitement extérieurs	2 962	2 630	3 901	6011	6 623	8 094
Fraction intermédiaire	387	1 189	I 577	2 973	1 196	2016
Refus de tri et de process	13	19	657	850	642	307
TOTAL SORTANT	6 159	7 329	10 579	13 861	11 932	11 660

Annexe 6 - Les Plateformes bois-énergieRépartition des tonnages de bois valorisés en bois-énergie (en tonnes)

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Mix	1 920	2 050	I 853	I 639	I 484	1 186
Plaquette forestière	2 100	2 117	3 625	3 643	3 848	5 459
Broyat de bois non traité	I 826	I 668	1 141	I 763	1 618	I 595
Écorce	151	276	175	0	0	0
Autre (marcs de plantes)	181	152	120	149	75	0
TOTAL SORTANT BOIS	6 179	6 263	6 913	7 194	7 025	8 240

Annexe 7 - Les Déchets résiduelsRépartition entre les exutoires de traiter

Répartition entre les exutoires de traitement pour les déchets résiduels et assimilés (en tonnes)

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Bioréacteur	178 140	186 740	196 092	198 784	186 417	169 729
Prestataires	9 273	5 469	I 048	2 100	900	874
Réciprocité	I 295	I 432	2 885	2 554	3 758	3 225
UTVD	-	-	-	-	-	11 645
CET Saint Benoît	-	-	-	-	-	-
CET Saint Pierre	-	-	-	-	-	-
TOTAL	188 708	193 641	200 125	203 438	191 075	185 473

Annexe 8 - Finances Trifyl
Comptes administratifs de Trifyl de 2018 à 2023 (en k€)

CHAPITRES RECETTES	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023
Atténuations de charges	406	407	582	781	775	649
Produits des services (et TGAP)	20 417	21 263	22 237	27 930	37 703	45 251
Dotations et participations	12 190	10 254	10 983	11 825	5 663	5 426
Autres produits de gestion courante	7	0	1	0	4	2
Produits exceptionnels	101	3 624	4 069	215	133	654
Reprises sur provisions	908	2 337	I 34I	2 926	58	8 036
Recettes réelles	34 029	37 886	39 213	43 677	44 336	60 018
Recettes d'ordre	2 485	2 212	I 935	1 614	I 734	I 508
TOTAL RECETTES	36 514	40 098	41 148	45 291	46 070	61 526
Recettes réelles hors provisions	33 121	35 549	37 872	40 751	44 277	51 982

Annexe 8 - Suite

CHAPITRES DÉPENSES	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023
Charges à caractère général	12 875	13 291	13 530	17 050	18 156	23 253
dont TGAP et TC	3 099	3 455	3 696	6 396	-	8 911
Charges de personnel	10 199	10 711	11 505	12 078	12 534	13 292
Autres charges de gestion courante	519	444	465	454	487	586
Charges financières	766	695	631	658	927	I 940
Charges exceptionnelles	200	130	3 617	3	148	3 260
Dotations aux provisions	4 287	4 450	I 306	1 881	3 758	5 254
Dépenses réelles	28 847	29 721	31 054	32 125	36 009	47 586
Dépenses d'ordre	7 654	7 677	8 076	8 275	7 469	6 510
dont dotations aux amortissements	7 623	7 623	8 062	8 199	7 389	6 376
TOTAL DÉPENSES	36 501	37 398	39 130	40 400	43 478	54 096
Dépenses réelles hors provisions	24 560	25 271	29 748	30 244	32 251	42 332

Annexe 9 - Finances Trifyl
Programme Pluriannuel des Investissements 2015-2021 au 31/12/2023 (en k€)

PROGRAMMES	Total	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
ENR Bioréacteur l'ère tranche	3 211	366	418	528	537	1 312	50	-	-	-	-
ENR - Bioréacteur extension	23 777	14	7 666	I 399	I 248	1 101	9 848	I 969	384	8	134
ENR - Engins & équipements techniques	1 351	527	99	64	30	594	15	18	4	-	-
ENR - Valorisation du biogaz	2 568	137	779	75	123	228	499	204	91	173	259
ENR - Traitement lixiviats	2 093	-	-	-	15	9	26	20	2 022	-	-
ENR Aménagements PF bois	409	83	233	6	68	-	-	-	3	-	-
ENR - Travaux d'aménagement du site	331	20	37	103	35	47	30	46	12	17	-
ENR - TH 2030 - Pré-études	I 664	36	167	154	534	760	10	2	-	-	-
Exploitation & logistique Déchèteries	2 239	204	205	18	40	852	773	145	-	2	-
Exploitation & logistique Centres de transfert	I 957	8	16	I 748	67	-	-	23	95	-	-
Exploitation & logistique Centres de tri	I 240	216	179	378	70	211	113	71	2	-	-
Exploitation & logistique Centres de Stockage	128	34	-	-	47	22	4	22	-	-	-
Exploitation & logistique Aménagements et mises aux normes des sites	2 336	298	592	282	266	460	158	220	60	-	-
Exploitation & logistique Bâtiments	2 501	27	20	100	П	1 321	948	49	20	4	I
Exploitation & logistique Engins	I 797	10	425	95	22	406	599	22	160	58	-
Exploitation & logistique - Transports	3 967	575	416	560	622	590	619	101	312	171	-
Exploitation & logistique Equipements techniques et sociaux	788	51	70	178	90	121	105	132	40	-	-
Système d'information	1 041	110	309	312	201	97	4	2	1	I	4
SDI 2019-2021	973	-	-	-	-	177	523	250	24	-	-
TH 2030 - UTVD Etudes et réalisation	109 595	-	-	-	-	-	6 818	I 084	32 407	69 287	-
TH 2030 - Centres de tri	38 501	-	-	-	-	I	364	2 807	20 008	15 321	-

Finances Trifyl
Programme Pluriannuel des Investissements 2022-2026 au 31/12/2023 (en k€)

PROGRAMMES	Total	Ex 2022	Ex 2023	Ex 2024	Ex 2025	Ex 2026
Bioréacteur	I 852	78	536	988	250	-
Engins & équipements techniques	2 551	62	351	1028	310	800
Valorisation du biogaz	259	13	106	89	50	-
Aménagements PF bois	829	I	25	803	-	-
Travaux d'aménagement du site	269	16	89	65	50	50
Autres Valorisations énergétiques	-	-	-	-	-	-
Création restructuration déchèteries	I 428	44	36	1 018	300	30
Création restructuration quais de transfert	932	92	13	812	15	-
Centres de tri	200	-	-	50	50	100
Centres de stockage Inertes	70	-	-	50	10	10
Centres de stockage Post exploitation	68	13	-	40	15	-
Aménagements et mises aux normes des sites	875	208	208	217	159	84
Bâtiments	435	16	36	233	120	30
Engins	2 023	I	22	915	I 085	-
Transports	2 878	260	385	1 108	753	373
Equipements techniques et sociaux	375	45	98	97	68	68
Systèmes d'information	I 689	195	279	810	211	196
Total	16 735	I 044	2 183	8 322	3 446	I 74I

Finances Trifyl - Autorisations de Programme / Crédits de paiement (en k€)

PROGRAMMES	PROGRAMMES	Total	2018 2021	2022	2023	2024	2025 2026
TH 2030 - UTVD	Unité traitement des DR Phase Etudes	20	20	-	-	-	-
TH 2030 - UTVD	Unité traitement des DR Phase Travaux	104 917	7 520	32 292	40 139	24 966	-
TH 2030 - UTVD	Unité traitement des DR Phase Garantie parfait achèvement	821	-	-	-	821	-
TH 2030 - UTVD	Unité traitement des DR Etudes complémentaires	642	213	103	94	231	-
TH 2030 - UTVD	Raccordement réseau	3 045	149	-	I 647	I 250	-
TH 2030 - UTVD	Unité traitement des DR Circuit pédagogique	150	-	11	13	126	-
TH 2030 - UTVD	Total	109 595	7 902	32 407	41 893	27 394	-
TH 2030- Usines de tri	Etudes	I 760	831	439	364	125	-
TH 2030- Usines de tri	Travaux ECT Labruguière	31 894	2 341	19 568	4 295	5 689	-
TH 2030- Usines de tri	Travaux reconversion cdt Blaye	4 848	-	-	3 543	I 304	-
TH 2030- Usines de tri	Total	38 501	3 173	20 008	8 202	7 119	-
Station lixiviats Labessière	Etudes construction station traitement des lixiviats	56	47	-	9	-	-
Station lixiviats Labessière	Construction station traitement des lixiviats	2 594	24	2 022	207	341	-
Station lixiviats Labessière	Total	2 650	71	2 022	216	341	-

Annexe 10 - FinancesContributions 2023 en euros par habitant et par tonne

Contribution en € / hab	2021	2022	2023
Déchets résiduels	20,4 €	21,4 €	23,1 €
dont TGAP	6,8 €	8,6 €	10,0 €
Collectes sélectives (refus compris)	1,9 €	1,9 €	1,9 €
Déchèteries	20,5 €	23,6 €	28,0 €
Total	49,7 €	55,5 €	63,1 €

Contribution en € / tonne	2021	2022	2023
Déchets résiduels	119,9 €	139,9 €	168,4 €
dont TGAP	30,0 €	40,0 €	51,0€
Collectes sélectives (refus compris)	32,2 €	32,7 €	29,7 €
Déchèteries	62,8 €	78,1 €	94,4 €

Annexe 11 - Les MarchésListe des principales prestations réalisées en 2023

Objet	Attributaire	Montant de la prestation en € HT	Durée du marché
Travaux de modernisation du centre de tri de Blaye-les-Mines - lot I Process	ARVAL	3 050 000	2 ans
Fourniture de carburant aux pompes des stations-services situées au Nord de Trifyl	TOTAL ENERGIES MARKETING FRANCE	2 400 000	4 ans
Fourniture de carburant aux pompes des stations-services situées au Sud de Trifyl	TOTAL ENERGIES MARKETING FRANCE	2 400 000	4 ans
Fourniture de titres-restaurant pour le personnel de Trifyl	EDENRED FRANCE	2 400 000	4 ans
Fourniture et livraison de GNR (Gazole non routier)	HYDROCARBURES MIDI PYRENEES	2 400 000	4 ans
Fourniture et livraison de sacs plastique pour les biodéchets	PTL	2 400 000	4 ans
Travaux de modernisation du centre de tri de Blaye-les-Mines lot 2 Gros œuvre	GROUPEMENT SOLIDAIRE	I 147 280	2 ans
Réalisation des prestations de pré-traitement du biogaz	DALKIA	1 115 035	4 ans
Travaux de modernisation du centre de tri de Blaye-les-Mines lot 3 Voirie réseau divers	COLAS FRANCE	1 057 193	2 ans
Fourniture et livraison de bois en rondin	ALLIANCE FORETS BOIS	800 000	4 ans
Prestation d'assurance pour les besoins du TRIFYL lot 2 Assurance « Flotte automobile et risques annexes »	SMACL	721 594	4 ans
Traitement des déchets ménagers résiduels issus du périmètre de Trifyl – Secteur Hérault	SUEZ RV MEDITERRANEE	600 000	4 ans
Travaux de modernisation du centre de tri de Blaye-les-Mines lot 4 Défense incendie	ITEX	575 000	2 ans

Objet	Attributaire	Montant de la prestation en € HT	Durée du marché
Traitement des déchets ménagers résiduels issus du périmètre de Trifyl – Secteur Hérault	SUEZ RV MEDITERRANEE	600 000	4 ans
Travaux de modernisation du centre de tri de Blaye-les-Mines lot 4 Défense incendie	ITEX	575 000	2 ans
Achat de 3 polybennes	MECALOUR GIE	549 780	l an
Travaux d'extension de la plateforme de valorisation du bois du centre de tri de Labruguière Lot I Terrassements - VRD	COLAS FRANCE	540 855	l an
Travaux de raccordements de bâtiments sur les réseaux de chaleur de Trifyl	SCAMTP	500 000	4 ans
Construction de deux réseaux de chaleurs sur la commune de Lacrouzette-Lot 6 Process bois CVC	CARCELLES	473 718	2 ans
Transport et traitement de tout-venant, de déchets végétaux, de Bois B, de cartons issus des déchèteries d'Aigues Vives et de Campredon.	SUEZ RV MEDI- TERRANEE	450 000	3 ans
Entretien et réparation des camions polybenne, grues et tracteurs routiers de marque RENAULT	MECALOUR GIE	429 000	3 ans
Construction de deux réseaux de chaleurs sur la commune de Lacrouzette-Lot 8 Réseau de chaleur (VRD et réseaux)	GROUPEMENT CONJOINT COM- POSE DE : SCAM TP (MANDATAIRE SOLIDAIRE) BOUSQUET BTP LOGSTOR FRANCE	399 255	2 ans
Transport de tout-venant, de déchets végétaux, de cartons issus des déchèteries d'Olargues et de Saint Pons de Thomières	TARN ENVIRON- NEMENT	380 000	3 ans
Réaménagement de la déchèterie d'Aigues Vives et création d'une zone de transfert - Lot I Terrassements – VRD – Clôtures – Portails – Eclairage extérieur	FRANCES / EU- ROVIA	374 874	l an

Objet	Attributaire	Montant de la prestation en € HT	Durée du marché
Prélèvements mesures et analyses de l'environnement pour les installations de Trifyl - lot 8 prélèvements et analyses d'effluents liquides	PUBLIC LABOS	320 000	4 ans
Construction de deux réseaux de chaleurs sur la commune de Lacrouzette-Lot I Terrassement Gros œuvre	GAU CONSTRUCTION	319 765	2 ans
Travaux de couverture finale des casiers	BROUZAT TP / BRES- SOLES TP / LALANNE ET FILS	280 000	4 ans
Réaménagement de la déchèterie d'Aigues Vives et création d'une zone de transfert - Lot 2 Gros œuvre et Clos couvert	LE MARCORY	255 000	l an
Fourniture de mobilier urbain, de signalétique verticale et d'équipements de sécurité	SUD OUEST SIGNALI- SATION	212 000	4 ans
Traitement et valorisation déchets végétaux	CLER VERTS	210 000	I an
Transfert des déchets du bâtiment de dépotage aux casiers du bioréacteur avec des camions polybenne	MAUFFREY OCCITANIE	210 000	2 ans
Distribution de supports de communication dans toutes les boites à lettre du territoire de Trifyl	LA POSTE / MEDIAPOST SAS	210 000	4 ans
Fourniture de matériels et d'outillages pour les travaux de voirie et réseaux divers	FRANSBONHOMME	200 000	4 ans
Vérification, maintenance et réparation des systèmes de détection des sites et installations de Trifyl	INEO MPLR	200 000	4 ans
Contrôle périodique des installations classées soumises à déclaration	SOCOTEC ENVIRON- NEMENT	200 000	4 ans
Accord-cadre de conseils en communication et d'appui graphique	SAS HOTEL REPU- BLIQUE	200 000	4 ans
Prestations d'études réglementaires et de conseil dans le domaine environnemental	AVENIR SUD ENVIRONNEMENT	200 000	4 ans

Annexe 12 - Finances Régie-bois Compte administratif de la Régie-bois de Trifyl réalisé entre 2018 et 2023 (en k€)

CHAPITRES DÉPENSES	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Charges à caractère général	392 989	503 248	398 976	486 423	526 276	521 766
Charges de personnel	44 587	41 290	48 121	52 030	54 951	64 865
Autres charges de gestion courante	I	-	-	0	0	-
Charges financières	36 433	34 116	31 834	32 188	29 717	38 293
Charges exceptionnelles	-	-		7 573	-	-
Dotations aux provisions	42 960	42 960	45 600	47 360	47 360	52 960
Dépenses réelles	516 969	621 613	524 531	625 574	658 304	677 883
Dotations aux amortissements	217 200	217 935	220 337	231 306	259 547	265 125
TOTAL DÉPENSES	734 169	839 549	744 868	856 881	917 851	943 008
Dépenses réelles hors provisions	474 009	578 653	478 931	578 214	610 944	624 923

CHAPITRES RECETTES	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Produits des services	611 822	708 499	635 225	669 400	749 660	832 102
Dotations et participations	-	44 025	11 450	3 500	2 625	-
Autres produits de gestion courante	0	-	0	-	18 402	7 280
Produits exceptionnels	I 428	-	-	0	5 126	2
Reprises sur provisions	-	-	2400	52 179	62 430	14 787
Recettes réelles	613 250	752 524	649 075	725 080	838 243	854 171
Recettes d'ordre	124 380	126 110	126 110	137 456	132 379	153 788
TOTAL RECETTES de l'exercice	737 630	878 634	775 185	862 536	970 622	1 007 959
Recettes réelles hors provisions	613 250	752 524	646 675	672 901	775 813	839 383

Annexe 13 - Indicateurs globaux 2023

Indice de réduction des quantités de déchets non dangereux, non inertes admis en installation de stockage avec une base de 100 en 2010 *

2023			
indice réduction déchets stockés / 2010	- 4,8% en tonnes		
(déchets résiduels et tout-venant)	-18,1% en kg/hbt		

Indices de réduction des quantités de déchets ménagers et assimilés produits avec une base de 100 en 2010 *

2023	
indice réduction OMA /2010 (déchets résiduels et collectes sélectives)	-13,2%
indice réduction DMA /2010 (tous déchets confondus, hors inertes)	+3,3%

^{*} À noter que le territoire Trifyl a évolué entre 2010 et 2023 et que la population prise en compte est la population municipale.





Directeur de publication : Daniel Vialelle Rédaction : Service communication Trifyl

Crédits photos : Photothèque Trifyl, Citeo, i-Stock, Pixabay, Freepik

Imprimerie Maraval, entreprise Imprim'vert®,

Procédé CtP, encres à base végétale – Papier Couché mi-mat 135 g.